

Circuits courts, AMAP... consommer autrement

Les circuits courts sont des modes de commercialisation qui permettent à des producteurs de vendre leurs produits, transformés ou non, directement aux consommateurs. Ils concernent presque toutes les filières agricoles. Aujourd'hui, d'après les chiffres du ministère de l'agriculture, plus de 16 % des exploitations agricoles font appel à ces circuits courts, dont près de la moitié transforment leurs produits ⁽¹⁾.



LES DIFFÉRENTES FORMES DE CIRCUITS COURTS :

Les plus connues sont :

- > La **vente à la ferme**, directement sur l'exploitation du producteur.
- > La **vente par le producteur sur les marchés locaux**, les foires et les salons.
- > Les **points de vente collectifs**, structure commune à plusieurs agriculteurs
- > La **vente organisée, comme les AMAP®** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) consistant à acheter à l'avance des « paniers » hebdomadaires de produits qui changent en fonction des saisons et de la production.
- > Mais il existe aussi la **vente**



par correspondance ou par internet, les ventes itinérantes, les circuits courts indirects (1)...

L'EXEMPLE D'UNE AMAP PRÈS DE CHEZ NOUS : L'AMAPETITE TERRE DE PLANCOËT

L'Amapetite Terre est une association basée à Plancoët dont l'objectif est de faciliter l'accès à une alimentation saine et de qualité en favorisant l'agriculture bio locale et éviter le transport de produits lointains. C'est aussi appor-

ter une sécurité financière aux paysans qui s'engagent dans cette démarche tout en recréant du lien entre les producteurs locaux et les consommateurs du territoire.

COMMENT FONCTIONNE L'AMAP DE PLANCOËT ?

Après avoir adhéré à l'association pour une saison (environ 6 mois), les amapien(e)s, s'engagent en début de saison à acheter les produits d'un ou de plusieurs producteurs. Ils formalisent leurs engagements réciproques dans un contrat qui précise toutes les conditions d'achat et de récupération des produits. De plus les amapien(e)s s'engagent à participer au moins 1 fois dans la saison à une distribution pour aider les producteurs à l'installation et à la distribution. De même, ils peuvent être sollicités par les producteurs pour des coups de main occasionnels. Des animations sont aussi organisées durant la saison (visite de ferme, dégustations, aide, temps d'échange, animations musicales...)

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70

Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :
Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Isabelle FUSTIN
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

QUELS SONT LES TYPES DE PRODUITS QUE L'ON TROUVE À L'AMAPETITE TERRE ? :

Tous les produits proposés par l'AMAPetite Terre sont issus de producteurs certifiés bio ou en cours de certification bio. Les produits proposés sont : des paniers de légumes, des œufs, des pains, des galettes et pancakes, des volailles, des miels, du jus de pommes, des bières, des confitures et du bœuf. Pour le moment, les lieux de production sont tous situés aux environs de Plancoët à moins de 20 km

(Bourseul, Hénansal, Saint-Cast Le Guildo, St Igneuc, Quévert...)

COMMENT SE PASSENT LES DISTRIBUTIONS ET OÙ CELA SE SITUE ?

On vient avec son panier chercher ses produits. Les distributions ont lieu place de la gare à Plancoët à la salle intercommunale du point relais tous les vendredis de 18h15 à 19h15. Selon la taille de votre famille et votre appétit, vous pouvez choisir des distributions toutes les semaines ou tous les 15 jours.

À QUEL MOMENT DÉBUTE LES SAISONS ?

La saison automne/hiver démarre vers la fin du mois d'octobre et celle du printemps/été démarre vers la fin du mois d'avril.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AMAPETITE TERRE :

Vous pourrez trouver toutes les informations complémentaires en visitant le site internet de l'association :

www.amapetite-terre.org/ ou vous pouvez contacter l'AMAP au 02 96 84 09 06 ou au 02 96 84 06 29 ou au 06 73 61 50 07

Vous pouvez aussi rencontrer les membres et producteurs de l'AMAP tous les vendredis soirs place de la gare à Plancoët de 18h15 à 19h15

1) source <http://www.etiktable.fr>



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 8 SEPTEMBRE 2017

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Louis AILLET
Gwenaëlle BROCHARD
Jean-Claude CADE
Céline COLLET
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT

Absents excusés :

Chantal BOUAN
Sylvie GUILLLOTIN (procuration à Henri BREHINIER)
Mireille MENIER (procuration à Régine LEBORGNE),
Françoise NEUTE (procuration à Paul LA DROITTE)

• Les infos de Dinan Agglo

> Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le mécanisme de péréquation appelé Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Le Conseil Communautaire réuni le 17 juillet 2017 a adopté :

une répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération ;

le principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016

Le conseil municipal a décidé d'approuver la proposition du Conseil Communautaire.

> Mise à jour du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées

Après examen de la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées et conformément au Code de l'Environnement, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce plan, accepte l'inscription à ce plan des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux. La commune s'engage à :

- > ne pas aliéner les sentiers inscrits au plan.
- > signer des conventions avec les propriétaires privés, pour autoriser le passage des randonneurs.
- > proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à toutes opérations foncières.
- > proposer une désinscription quand le tronçon n'a plus d'intérêt pour la randonnée. et confie à la communauté d'agglomération de Dinan Agglomération comme inscrit dans ses statuts : l'aménage-

ment des sentiers, l'entretien, le balisage, la promotion et l'animation.

• Participation communale aux frais de repas de cantine des enfants inscrits à l'école de Plancoët

Par délibération du conseil municipal du 14 septembre 1978, la participation communale aux frais de repas de cantine, pour les élèves domiciliés à Saint-Lormel et inscrits à l'école et cantine de Plancoët jusqu'au primaire, a été fixée selon les critères suivants : *"seuls les parents habitant au-delà du Vieux-Bourg et dans le quartier de la Madeleine pourront bénéficier de cette participation. Les familles concernées règlent le tarif applicable à ceux de Plancoët et la commune participe aux frais de fonctionnement à 50 % de la différence entre le coût réel du repas et le prix payé en abonnement."* Afin de pouvoir apporter une

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

réponse claire aux sollicitations des familles de Saint-Lormel une description plus précise de la zone géographique concernée a été déterminée. À savoir : "seuls les parents habitant au-delà du Vieux Bourg et dans le quartier de la Madeleine ; c'est-à-dire les parents habitant les lieux-dits les Vergers, les Hauts-Vergers, le Pignon Percé, les Roseraies, le Guenbosq, les Poissonais, le Vauggeffray, Rue du 4 août 1944 et la Maison Neuve ; pourront bénéficier de la participation communale aux frais de repas de cantine des élèves inscrits à l'école et cantine de Plancoët jusqu'au primaire."

Le montant de la participation communale sera étudié ultérieurement.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ LES RESTOS DU CŒUR :

Le centre des Restos de Matignon informe que la 1^{ère} distribution de la campagne d'hiver se fera le jeudi 1^{er} déc. de 9h à 11h15 et de 14h à 16h15 et se poursuivra toutes les semaines, même jour, mêmes heures.

Les inscriptions auront lieu le jeudi 24 Novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Pour la constitution des dossiers, les documents attestant des ressources et des charges du foyer sont indispensables. Les inscriptions pourront se faire ensuite le jeudi, jour de distribution.

Les personnes déjà inscrites pour la campagne d'été pourront se réinscrire dès les 3 et 17 novembre aux heures de distribution, soit 9h - 11h15, munies de tous leurs documents

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un 2^e Défibrillateur au terrain des sports



Un défibrillateur a été installé au début du mois d'octobre sous le préau du terrain des sports.

Il est très facile à utiliser grâce à des pictogrammes et des instructions vocales et visuelles. Il aide au massage cardiaque grâce à un métronome et effectue des auto-tests hebdomadaires.

De plus il est compact, léger et facile à transporter.

Pour + d'infos contacter la Mairie au 02 96 84 14 80

• Rapport prix et qualité de l'eau 2016

Le rapport a été établi par le Syndicat d'eau du Frémur avec l'aide de la S.A.U.R., exploitant en affermage du réseau d'eau potable. Le Syndicat regroupe 13 communes pour une consommation annuelle de 1 200 914 m³ soit une baisse de 0.86 % par rapport à 2015. La consommation moyenne par abonnement domestique est de 74 m³ pour 2016 (75 m³ en 2015). Le rapport, qui n'a fait l'objet d'aucune observation particulière, est consultable en mairie.

• Prévention des inondations au Guenbosq

Suite aux divers échanges avec les propriétaires concernés, un accord a été trouvé et chacun va participer aux frais des travaux qui seront réalisés par l'entreprise LANSARD. Les travaux (busage à l'entrée d'un champ et réalisation d'une tranchée à ciel ouvert) pourraient avoir lieu dès la fin septembre.

• Contrôle sanitaire des eaux par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.)

Les derniers résultats de contrôle sanitaire des installations d'eau de la commune destinée à la consommation humaine par l'ARS ont été reçus en Mairie. L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité sanitaire en vigueur.

• À propos du fauchage des talus de la commune

Un courrier de la mairie a été adressé à Dinan Agglomération signalant une hauteur de coupe trop réduite concernant le fauchage des talus sur le secteur nord de la commune. Dans leur réponse, les services techniques de Dinan Agglomération nous informent que ce dysfonctionnement est dû à un mauvais réglage de la hauteur de coupe du matériel et qu'ils seront, à l'avenir, vigilants sur les bonnes pratiques de fauchage et notamment sur ce type de réglage.

• Un défibrillateur au terrain des sports

Un défibrillateur semi-automatique a été installé sous le préau. Les élus, les représentants d'associations, et les deux commerçants du centre bourg seront conviés à une présentation de ce nouveau matériel.

• Les arrêts de car scolaire mieux signalés sur la commune

Des panneaux d'arrêt d'autocar ont été achetés et installés à chaque arrêt.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ FOYER DES JEUNES :

Aucune reprise de l'association n'étant envisagée actuellement, le conseil s'interroge sur les démarches à mener pour relancer l'association. Une réunion de travail (à laquelle sont conviés les précédents présidents et membres actifs) est programmée au mercredi 11 octobre 2017 à 19 h 30 à la Mairie.

↓ ESPACE FEMMES :

Retrouvez toutes les activités du mois d'Octobre et informations sur <http://www.espace-femmes.steredenn.org>
ESPACE STEREDENN
1 route de Dinard à DINAN - 02.96.85.60.01

↓ ANNULATION DU CONCOURS PHOTO

« Regards sur Saint-Lormel » : Faute de participants, l'opération a dû être annulée.

Les brèves du Conseil Municipal du 8 septembre 2017 (suite)

• Apposition de photo sur les plaques du columbarium

Suite à une demande d'apposition d'une photo sur une plaque du columbarium, la commune, considérant qu'il s'agit d'un espace personnel, ne s'y oppose pas.

• Un équipement supplémentaire pour les manifestations

Un pied de micro a été acheté (59€ TTC). Une clé MP3 est mise à disposition pour permettre de diffuser notamment les musiques de commémorations.



LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ GROUPE DE PAROLES POUR LES ENFANTS (10 à 18 ans) dont un parent ou un proche a un problème d'alcool. :

La Maison du Département de Dinan en partenariat avec des structures du territoire animent un groupe de paroles anonyme et gratuit pour enfants issus de familles à dysfonctionnement alcoolique.

Ce groupe animé par des professionnels formés est un lieu d'échanges, de paroles et d'écoute pour les enfants/jeunes dont un membre de la famille à un problème d'alcool. Il s'adresse aux enfants de 10 à 18 ans (8 ans si fratrie). Les groupes ont lieu un mardi sur deux de 17h30 à 19h au 8 rue du colombier à Dinan. De nouvelles dates sont programmées jusqu'à la fin 2017 :

Oct.: le mar. 3 et le mar. 17
Nov.: le mar. 7 et mar. 21
Déc.: Le mar. 5 et 19
+ d'infos au 06 33 21 87 55
ou 06 33 24 92 78

• Un point sur la Vie scolaire

> Les effectifs du RPI se maintiennent (38 sur le site de St-Lormel et 39 sur celui de Créhen).

> Suite à la maintenance annuelle du parc informatique, des devis doivent être demandés concernant les propositions faites par le technicien. Les frais les moins élevés (mise à jour logiciels) pourraient être engagés d'ici la fin de l'année et le reste (achat de nouveaux postes) serait à étudier et à budgétiser en 2018.

• Réflexion sur la mise en œuvre d'une commune nouvelle

Les maires de Plancoët, Crehen, Saint-Lormel et Pluduno se sont réunis le mercredi 6 septembre.

D'un commun accord, la réflexion est lancée : dans un premier temps entre maires, puis les adjoints y seront associés. Ensuite, les conseillers municipaux seront consultés puis la population.

Une fois que la décision est prise, il faut compter 8 mois maximum pour faire aboutir le projet.

• Questions de sécurité au niveau du pont Bourseul

Il est demandé :

- qu'une réflexion soit engagée pour sécuriser la traversée de la route départementale au niveau du pont Bourseul.
- qu'un courrier soit adressé aux 3 propriétaires riverains pour élaguer les arbres en bordure de la route départementale.

• Proposition de création d'une petite boucle de randonnée

Il est proposé dans le cadre des randonnées, la création d'une petite boucle au départ de l'aire de pique-nique du Bouillon.

• Remarques diverses :

- > Une recrudescence de dépôts sauvages a été signalée.
- > la gouttière à l'église du Vieux Bourg n'a pas encore été réparée.
- > le parking en face de l'entrée de l'école s'avère insuffisant, notamment le mercredi midi.

• Prochain conseil municipal :

vendredi 20 oct 2017 à 20h. La séance est levée à 00h16. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal

est disponible sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ BOÎTE À OUTILS POUR CONSTRUIRE SON AVENIR PROFESSIONNEL :

Toute l'année, la Cité des Métiers des Côtes d'Armor vous accueille pour vous aider à construire votre projet professionnel et vous conseille sur les thèmes :

- S'informer sur les métiers
- Choisir une formation
- Trouver un emploi
- Créer ou reprendre une activité
- Changer sa vie professionnelle

A votre disposition :

- Un espace documentaire et numérique (Accès à internet, outils bureautiques, logiciels sur les métiers et les formations, espace offres d'emploi, annuaires, guides, revues, catalogues spécialisés, ...)
- Des conseils personnalisés, sans rendez-vous

Que vous soyez collégien, lycéen, demandeur d'emploi, salarié, ..., vous pourrez rencontrer un conseiller et poser toutes vos questions lors d'un entretien individuel. Gratuit, ouvert à tous

Toutes les infos sur :
www.citedesmetiers22.fr



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen

C'est la rentrée à l'École de Saint-Lormel

Lundi 4 septembre, les 38 élèves de St Lormel ont fait leur rentrée dans une ambiance conviviale. Comme chaque année, l'Amicale Laique offrait un pot d'accueil permettant à chacun de prendre ses marques à l'école avant le départ des parents.

↓ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour l'année 2017-2018, **les nouvelles inscriptions se font en mairie.**

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

La classe de Morgane Le Barbier, assistée par Chantal Robert accueille 15 TPS/PSMS tandis que celle de Nathalie Plard Jézégou et de son aide maternelle Catherine Merdrignac se compose de 23 GS CP. Un décloisonnement est organisé pour les GS sur différents moments de la journée. Les deux classes vont travailler cette année autour d'un auteur de littérature de jeunesse, Claude Boujon et différents projets vont rythmer l'année (spectacle, ludothèque, cinémas, rando doudou...). Les enfants ont

également eu le plaisir de retrouver les autres adultes de l'école : Marie Christine Aillet le matin, Régine Revel à la cantine, Marie Hélène Chauvel & Carole Barthélémy à la garderie, cantine et aux TAP. Les petits ont participé le 25/09 au festival des premiers émois à Matignon. Ils ont assisté au spectacle "Rouge", tout en variations et inventions autour de matières, sons, parfaitement adapté à leur petit âge. Prendre le car était déjà une aventure pour les petits nouveaux !



LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ FÊTE DE LA SCIENCE :

L'Espace Sciences et Métiers vous accueille à l'occasion d'une nouvelle édition de la Fête de la Science !.

Au programme : des stands, des expériences, des jeux et des expositions... Venez vous amuser et découvrir les sciences

> Vendredi 13 octobre : Ouvert aux groupes scolaires (du CE2 à la Terminale) - De 9h à 17h - Gratuit
Réservez dès maintenant votre créneau !

> Samedi 14 et dimanche 15 octobre - Ouvert au grand public - De 14h à 18h. Entrée libre et gratuite

CONTACTS : ESPACE SCIENCES ET MÉTIERS
TECHNOPOLE - 6 rue CAMILLE GUÉRIN - PLOUFRAGAN - 02 96 94 43 99 - inscription@esm22.fr

www.esm22.fr - OUVERT À TOUS ET GRATUIT !

↓ PROJET KONCRÉE :

Une idée, un projet ? Lancez-vous avec d'autres jeunes.

ProjetKonCree a débuté en juin dernier avec l'arrivée de porteurs de projet au sein de l'espace coworking à Steredenn. 5 personnes entre 16 et 31 ans se sont actuellement lancées dans l'aventure. Les projets peuvent être de natures diverses : vocation culturelle, sociétale, environnementales... et répondre à une aspiration professionnelle et/ou personnelle. Selon leurs situations les jeunes peuvent bénéficier du service civique, RSA, droits au chômage, salarié à temps partiel, erasmus entrepreneur...

**Contact : projetkoncree@steredenn.org
02 96 87 12 12**

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ OCTOBRE ROSE :

Dans le cadre de "OCTOBRE ROSE", mois de promotion du dépistage contre le cancer du sein, la Ligue contre le cancer et la Ville de DINAN s'engagent et organisent une randonnée pédestre le Samedi 14 octobre 2017

Départ à 14h00 de l'Hôtel de Ville de Dinan - 2 circuits de 5 & 10 kms - Participation à partir de 5 € (dons réservés à la Ligue contre le cancer) Collation à l'arrivée/ Animation musicale avec l'Orchest'ar System

↓ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour le faire. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

↓ BIEN TÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE :

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en octobre 2001 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille). Le recensement permet votre convocation à la journée défense et citoyenneté.



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

Amicale Laïque

Ça y est, L'Amicale a fait aussi sa rentrée !

Les premières manifestations auront lieu en Novembre avec :

- du 13 au 20 novembre une première benne à ferraille
- le 25 Novembre le repas Choucroute.



Football club St Lormel

L'objectif prioritaire du club :

Éliminé de la coupe de Bretagne et plus récemment de la coupe A.Lemé, les deux équipes de la commune restent invaincues en championnat qui est l'objectif prioritaire du club cette saison. Néanmoins de sérieux adversaires se présentent et les Lormelois devront être solidaires.



Repas dansant :

Pour rappel, le FC St Lormel organise un repas dansant le 14 octobre prochain à la salle des fêtes de la commune. Cette année encore il s'agira d'une ROUGAILLE SAUCISSE. Les réservations sont d'ores et déjà possible au bar le

Cormoran de St-Lormel ou auprès du président ROUIL-LON Guy au 06 35 51 30 87. Nous espérons vous y accueillir nombreux afin de partager un moment convivial.

Le prix du repas adulte est de 12 euros et de 7 euros pour les enfants (Boissons non comprises).

Suivez toute l'actualité du club sur :

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Club de l'espoir

Repas : mardi 10 octobre 2017,

Loto du Club : mardi 24 octobre 2017,

Réunion club : mardi 07 novembre 2017.

Chasse :

L'ouverture générale a eu lieu le dimanche 17 septembre à 8 h 30 pour tous les gibiers sauf le lièvre.

- Jours de chasse : Dimanche, jeudi, jours fériés (sauf le 1er novembre)
- La chasse au pigeon et à la bécasse sera autorisée le samedi à partir du 21 octobre 2017
- Heures de chasse : du 17 septembre 2017 au 28 octobre 2017 inclus de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 19 h du 29 octobre 2017 au 28 février 2018 de 9 h à 12h30 et 13 h 30 à 17 h 30
- Pour toutes battues, gilet fluo et Pibole obligatoires.
- Tout participant se présentant à une battue sans gilet et Pibole ne pourra participer. En zone humide pas de gre-

nailler à plombs.

Veillez à préserver l'environnement en ramassant vos douilles.

Amicale des Anciens Combattants de Saint-Lormel

Armistice du 11 novembre 1918 :

Cérémonie du Samedi 11 Novembre 2017 :

- > 11h15 Rendez-vous place de l'église,
- > 11h30 Monument aux morts : Dépôt de gerbe, minute de silence, discours, chorale.
- > 12h : Vin d'honneur organisé par la mairie, 12H30 repas dans la salle polyvalente : Prix = 23€ pour les adhérents et 26€ pour les non adhérents.

Cette année le repas est préparé par un traiteur.

L'inscription doit se faire impérativement avant le 31 Octobre 2017.

Après cette date aucune inscription ne sera prise en compte.

Inscription :

Micky GEORGELIN

Tél. 02.96.84.06.17 ou 06.87.60.39.82

Club d'Escrime :

Le Club Arg'Escrime a démarré ses activités le 13 septembre dernier à la Millière à Pluduno. Il reste quelques places, une séance d'essai est toujours possible. Les cours proposés s'adressent aux enfants, aux ados et aux adultes.

Renseignements :

**www.arg-escrime.fr
06-99-89-19-25.**

Programmation culturelle : Solenval et Dinan Agglomération

• L'esprit de contradiction :

(Humour)

Vendredi 13 octobre à 20H30 : L'esprit de contradiction de et avec Camille CHAMOIX Solenval à Plancoët

• Un poyo rojo :



(danse humour)

Mardi 17 octobre à 20H30 : de Luciano et Nicolas Poggi Théâtre des Jacobins à Dinan

• Medianoche : (Flamenco)



Vendredi 20 octobre à 20H30 : de Vicente Pradal Solenval à Plancoët

+ d'Infos : 02 96 87 03 11 ou sur

<http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>